

Mois de Septembre 2001

N°21

LES AINÉS

Jeudi 21 Juin, c'était le voyage des Aînés à Fécamp avec déjeuner au Restaurant de l'Agriculture à Valmont. Le soleil était là, ils ont pu admirer les jolis paysages de la Normandie.



Comme chaque année à même époque le repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Il a réuni 75 convives (57 aînés et 18 invités payants).

Comme le veut la tradition, la doyenne de l'assemblée Mme CARU Julie a présidé cette cérémonie au côté de Monsieur le Maire.

Les festivités continuent avec le lundi 22 octobre un voyage à la Mégacité d'Amiens avec diverses variétés et un Thé Dansant le dimanche 28 octobre à la salle "Charles Lecat" de 16 h à 20 heures.

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES 2001

LE CLASSEMENT

Les points ont été attribués par le Jury



CATEGORIE 1 : Maisons fleuries (fenêtres, murs, bordures de voiries, balcons.)

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. DOUZENEL Hildevert | 407 Rue Honoré Arthur avec 378 points |
| 2. CAILLEUX Marianne | 189 Rue du Haut avec 375 points |
| 3. RUELLE Pierre | 129 Rue du Marais - Hautebut avec 342 points |
| 4. MARTIN Bernard | 396 Rue du Haut avec 339 points |
| 5. GIGNON Nicolas | 338 Grande Rue avec 292 points |
| 6. CAILLEUX Gabriel | 190 Rue d'Eu - Hautebut avec 272 points |

CATEGORIE 2 : Maisons fleuries plus plantations (talus, pelouses, murs, fenêtres, balcons.)

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. HENOCQUE Chantal | 28 Grande Rue avec 438 points |
| 2. LEDUCQ Micheline | 3 Rue de Bourseville avec 437 points |
| 3. DELABIE Marcel | 475 Grande Rue avec 423 points |
| 4. CLEMENT Bernadette | 394 Grande Rue avec 412 points ex æquo |
| 4. CLERE Mauricette | 149 Rue A. Devillier avec 412 points ex æquo |
| 6. DEVAUCHELLE Mauricette | 284 Rue Honoré Arthur avec 367 points |
| 7. LARTISIEN Olivier | 38 Rue de Bourseville avec 324 points |
| 8. TAVERNIER Christian | 143 Rue de Bourseville avec 309 points |
| 9. POLAK Madeleine | 125 Les Blancarts avec 233 points |
| 10. BRIET Brigitte | 100 Rue A.Devillier avec 221 points |

LA REMISE DES PRIX SE FERA DEBUT OCTOBRE.

CAMPING

C'est avec une certaine inquiétude que débutait la saison 2001 du fait de la perte de 27 emplacements repris pour le renforcement de la digue et le parc à bateaux du CPP, ainsi que la réalisation des travaux en elle-même qui pouvait occasionner une certaine gêne aux campeurs. Cela ne manqua pas de se produire, les emplacements près des travaux se trouvant sous un nuage de poussières au passage des engins quand les vents étaient de mer. La réalisation d'un goudronnage sur le chemin prévu à l'origine en matériaux stabilisés permis d'éviter cette gêne.

La fréquentation resta moyenne jusqu'au 14 juillet ou à partir de cette période le camping commençait à se remplir sans vraiment voir le rush des années précédentes. Le beau temps de la 2^e semaine d'août permis de doper le remplissage du camp et nous permettre d'atteindre un chiffre d'affaire voisin des années précédentes (1 004 035 F soit 153 064 EURO). La saison 2001 met en évidence la tendance à voir des campeurs venir pour des séjours relativement courts, les longs séjours de 3 ou 4 semaines devenant l'exception. C'est ainsi que 5426 adultes et 1222 enfants ont séjourné au camp au minimum une nuit cette saison.

Notre camping bien que connaissant une fréquentation importante nécessitera à l'avenir la remise en état des installations ainsi que l'ajout de certains équipements souvent demandés par les campeurs comme des machines à laver ou de terrains de jeux pour les jeunes, l'agrandissement du terrain de pétanque, ou encore l'équipement de l'entrée et de la sortie en barrières automatiques ce qui permettrait de mieux filtrer les visiteurs et contribuer à la sécurité et la tranquillité du camp.

TRAVAUX DIGUE

L'entreprise qui réalise les travaux à la digue a repris le 11 septembre après un mois d'interruption : la plus grosse partie des travaux est réalisée, il reste à mettre en place quelques gabions de galets en haut de la digue, le profilage de la digue en face de l'emplacement actuel du CPP, la réalisation d'un morceau de chemin et la plate-forme stabilisée pour lequel le parc et le garage du CPP devront être déménagés d'ici le 15 octobre. Une installation devra être prévue sur le terre-plein afin que le club puisse continuer à fonctionner en attendant les nouveaux locaux. Ensuite il ne restera plus que la mise en place de barrières et le nappage en galets de l'arrière de la digue sur une épaisseur d'environ 50 cm. L'entreprise prévoit de terminer d'ici fin novembre.

CAILLEUX Maurice

CHASSE AU GIBIER L'EAU

Copie de la lettre adressée à Monsieur Vincent PEILLON
Député et Messieurs les Conseillers Généraux Guy CHAMPION,
Guy ROUSSEL, Jacques PECQUERY.



Commune de WOIGNARUE

80460

Tél. : 0322307453
Fax : 0322307255

COPIE

MONSIEUR VINCENT PEILLON
DEPUTE

4 Place André Dumont
80140 OISEMONT

Woignarue, le 24 août 2001

Monsieur le Député,

Nous ne comprenons plus les décisions prises à l'encontre des chasseurs de gibier d'eau tellement elles nous semblent incohérentes.

En effet, la chasse au gibier d'eau ouverte le 10 août 2001 sur ordonnance de Monsieur Le Préfet s'est vu suspendue le même jour par le Président du tribunal administratif.

Vous n'êtes pas sans savoir à quel point les pratiquants de cette chasse sont attachés à leurs traditions ainsi qu'aux dates d'ouverture et de fermeture.

Nous nous associons à leur mécontentement et espérons qu'à l'avenir une solution équitable et réfléchie sera apportée à ce problème.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Philippe BARBE
Président de la commission du Marais

Alain HENOCQUE
Maire Adjoint

CONSEIL GÉNÉRAL de la **Somme**

Jacques PECQUERY
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE GAMACHES

Le 30 Août 2001

Monsieur HENOCQUE Alain
Maire Adjoint
et Monsieur BARBE Philippe
Président de la Commission du Marais
Mairie de WOIGNARUE

80460 WOIGNARUE

REPONSE

Monsieur le Maire Adjoint, Monsieur le Président,

Votre courrier reçu ce jour me permet de m'exprimer publiquement sur le dossier « chasse ».

Je tiens tout d'abord à rappeler que les Elus Communistes au Parlement furent les seuls, en 1979, à voter contre la Directive Européenne.

A mon tour, je me suis exprimé, notamment en 1992 où j'ai appelé à voter Non, lors du référendum de Maastricht car je considère que l'Europe actuelle n'est pas l'Europe des Peuples mais ultralibérale et technocrate, l'antichambre de la Mondialisation capitaliste.

Le contenu de la « loi chasse » voté l'année dernière ne me satisfait pas non plus et je considère que les Députés Communistes, même s'ils ont obtenu des aménagements et des avancées, auraient dû voter « contre ».

Un véritable chasseur est un écologiste qui s'ignore et je serai toujours à vos côtés pour défendre et promouvoir par des moyens pacifiques, une chasse respectueuse de la Nature, vos droits légitimes et une tradition issue de la Révolution Française à laquelle je suis très attaché.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire Adjoint et Monsieur le Président, en mes sentiments républicains.

Le Conseiller Général,

CHASSE AUX LAPINS

Pour les chasseurs de la commune non adhérents à la société de Chasse, la chasse aux lapins sur les biens communaux est autorisée à partir du 4 novembre. (Après la fermeture de la chasse en plaine).



RAPPELS DU MAIRE

Stationnement sans autorisation de caravanes et de mobil-homes

- Je tiens à vous rappeler les termes de l'article R443-4 du code de l'urbanisme qui précise que tout stationnement pendant plus de trois mois par an, consécutifs ou non, d'une caravane est subordonné à l'obtention par le propriétaire du terrain sur lequel elle est installée, ou par toute autre personne ayant la jouissance du terrain, d'une autorisation délivrée par l'autorité compétente.

BRUITS GENANTS

- Je vous rappelle que par arrêté préfectoral, il est interdit d'utiliser les tondeuses, tronçonneuses et autres engins susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, le soir après **19 h 30** et le **DIMANCHE APRES-MIDI** à compter de 12 h.

LA GENDARMEIE NATIONALE ET L'EURO

Conseils Pratiques

- 1) Aucun démarchage à domicile n'est prévu pour procéder à l'échange de la monnaie.
 - 2) Seuls les établissements bancaires, la poste et le trésor public sont habilités à procéder à l'échange de la monnaie.
 - 3) Toute transaction ou tentative de transaction proposée à domicile par des inconnus doit être immédiatement signalée aux services de gendarmerie ou de police.
 - 4) Toute personne se justifiant comme investie d'une mission de service public doit impérativement justifier de sa qualité en présentant une carte professionnelle (EDF, GDF, PTT, POLICE, etc).
- Pour toute information concernant l'EURO, une ligne verte (gratuite) a été mise en place par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie sous le n°0800012002.
 - N° de tél de votre Gendarmerie de Ault : **03.22.60.40.71.**

HORAIRES D'HIVER



N'oubliez pas de reculer vos pendules d'une heure la nuit du Samedi 27 au Dimanche 28 Octobre 2001.

PERMANENCES DES ADJOINTS

- ❖ Monsieur HENOCQUE Alain tient une permanence tous les lundis de 18 h à 19 h en Mairie.
- ❖ Madame DEVAUCHELLE Mauricette tient une permanence tous les Mercredis de 11 h à 12 h en Mairie.

L'EURO

Les Dates "CLE" du passage à l'EURO.

❖ 1^{er} Décembre 2001 :

Les banques vendent de la monnaie EURO aux commerçants.

❖ 14 Décembre 2001 :

Vente de porte-monnaie en EURO aux particuliers.

❖ 1^{er} Janvier 2002 :

- L'EURO est la monnaie unique pour les transactions dans l'EURO 12.
- Les distributeurs de billets ne donnent que des EURO.
- Les chèquiers libellés en FR ne peuvent plus être utilisés, à détruire.
- Les commerçants doivent rendre la monnaie en EURO.
- Les banques effectuent gratuitement le change des FRF.
- Tous les documents libellés en FRF sont convertis au taux de 6.55957.

❖ 17 Février 2002 :

Fin de l'utilisation de la monnaie franc. Les pièces et les billets restants peuvent être changés GRATUITEMENT dans une banque, Caisse d'Epargne, Poste.

❖ 30 Juin 2002 :

Fin du change de la vieille monnaie dans les banques ordinaires seule la Banque de France pratiquera le change.

❖ **IMPORTANT :** Le mot EURO ne s'écrit que de deux façons EURO ou euro mais surtout pas comme ceci Euro.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les Livres du Mois

"Le cheval Vartan" de Henri VERNEUIL

"Quand Me Lahore fit sauter le cachet du testament d'Azard Bakerdjan et que les dernières volontés du défunt furent lues, il y eut dans le regard de la veuve la rapacité de l'épervier devant sa proie. D'une voie étranglée, elle perfora le silence glauque. Mais pourquoi, cette révolte ?"



"La Maison sous le lierre" de Taylor

"Mademoiselle Biscuit, une nourrice tendre et autoritaire, décide, un jour, de partir s'installer à la campagne. Violette n'est guère enchantée : elle n'a jamais dormi à la belle étoile, ni entendu le cri du hibou. Heureusement arrive Cajou avec son bouton en guise de nez et ses cheveux rouges comme l'acajou. Alors commencent les aventures tendres et drôles de deux jolies poupées de chiffon."

INFORMATIONS

ANCIENS D'ALGERIE

-COMMUNIQUE-

Anciens d'Algérie : attribution de titre de reconnaissance de la nation **jusqu'au 1^{er} juillet 1964.**

Le décret du 26 avril 2001, pris en application de la loi de finances pour 2001, étend l'attribution du titre de reconnaissance de la nation du 2 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964 (90 jours durant cette période).

Ceux d'Indochine, qui ont séjourné au-delà du 11 août 1954 jusqu'au 1^{er} octobre 1957 peuvent y prétendre.

En précisant votre année de naissance et recevoir l'imprimé de demande, écrivez à Unions - Combattants, 73 rue Jeanne d'Arc, 76000 ROUEN. Téléphone : 02.35.88.79.44

GENERALE DES EAUX

Le Maire vous informe que les prochains relevés de compteurs débiteront aux environs du **1^{er} Octobre 2001.** Vous devez prendre toutes dispositions pour faciliter l'accès de votre compteur.

CALENDRIER DES FETES

Dimanche 28 Octobre 2001 :

Thé Dansant des Amis des Aînés à la Salle
"Charles Lecat"

Mercredi 31 Octobre 2001 :

Défilé d'halloween dans Woignarue organisé par
l'Association des Parents d'Elèves



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

DELGOVE Flavy	Née le 10 Septembre 2001
FOURNIER Blandine	Née le 13 Septembre 2001
ROGER Anthony	Né le 15 Septembre 2001

MARIAGES



CHEVALIER Stéphane et RUELLE Angélique
Le 18 Août 2001

CAUBERT David et DELABYE Stéphanie
Le 18 Août 2001

CHEVALIER Eric et BOITEZ Valérie
Le 17 Septembre 2001 à Auxi le Château

DECES

BOSTYN Josette	Le 13 Juillet 2001
LEJEUNE Georgette	Le 17 Septembre 2001

CALENDRIER DU FOOT

Samedi 6 Octobre 2001 :

L'Equipe Poussins se déplace à Mers

Dimanche 7 Octobre 2001 :

L'Equipe A se déplace à Bouttencourt



Samedi 13 Octobre 2001 :

L'Equipe Poussins se déplace à Chepy

Dimanche 14 Octobre 2001 :

L'Equipe A reçoit Huchenneville

Samedi 20 Octobre 2001 :

L'Equipe Poussins se déplace à Fressenneville

Dimanche 21 Octobre 2001 :

L'Equipe A se déplace à Neuilly l'Hôpital

Dimanche 28 Octobre 2001 :

L'Equipe A reçoit Le Boisle

LES AMIS DES AINES

Les Amis des Aînés organisent le Dimanche
28 Octobre 2001 un Thé Dansant à la Salle
Charles Lecat de 16h à 20 heures animé par
J.M.MASCRET. Entrée : 40 Francs
Inscriptions au :

03.22.60.45.21

03.22.26.43.12

03.22.60.44.94



C.O.WOIGNARUE



Le Club Omnisports de Football de
Woignarue invite tous les enfants
âgés de 6 à 8 ans qui désirent jouer
au football à venir au Stade le
mercredi de 14 h à 16 h pour un
entraînement. Ils pourront par la
suite continuer ce sport s'il les
intéresse.

OPERATION BRIOCHES 2001

Le Samedi 13 Octobre 2001 à partir de 14 heures aura lieu
l'Opération Brioches.

Tous les enfants désirant faire un geste de solidarité pourront
venir nous rejoindre ce jour là pour la vente des brioches.

Pour le bon déroulement de l'après-midi, il vous est demandé de
prévenir Stéphanie à la Mairie de votre présence.



